



Bridge Atlantique Association

1 avenue de L'ILLE - 44700 ORVAULT

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mercredi 3 juillet à 18h heures au B2A

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2024 n'ayant pas obtenu le quorum pour se dérouler, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 03 juillet 2024, les membres du B2A (Bridge Atlantique Association) se sont réunis à 18 heures au Club, sur convocation du Président.

Lors de cette 2^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire, aucun quorum n'est nécessaire, les modifications proposées à l'ordre du jour seront adoptées à la majorité des votants et représentés.

Le club compte 392 adhérents + 19 sympathisants soit 411 personnes (chiffres sur le site de la FFB)
En décomptant les mineurs : cadets-jeunes-juniors : 339+18 sympathisants = il y a **357 inscrits**.

Il a été établie une feuille d'émargement signée par les membres présents : **57** membres sont présents ou représentés.

Ordre du jour

1. Modification des statuts pour prendre en compte l'adresse du lieu d'activité du Club (adresse de jeu), dorénavant :

319 Route de Vannes 44800 SAINT HERBLAIN

Contre : 0

Abstention : 0

Point adopté à l'unanimité

2. Modification des statuts pour prendre en compte la nouvelle adresse du siège social de l'Association chez notre vice-président :

Jacques Moisan : 31 Rue de Strasbourg 44000 Nantes

Contre : 2

Abstention : 0

Point adopté à la majorité

3. Modification de l'intitulé de notre SIREN

« en Bridge Atlantique Association » au lieu de « Bridge Atlantique »

Contre : 0

Abstention : 0

Point adopté à l'unanimité

Le Président

Jean-Yves Grand

La Secrétaire

Marie-Christine Combrisson